

Mme TOURE F.D.

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL

ACADEMIE AFRICAINE DES LANGUES

REPUBLIQUE DU MALI

Un Peuple – Un But – Une Foi

RAPPORT TECHNIQUE

<p style="text-align: center;">Rencontre consultative préparatoire pour un séminaire international sur le partenariat entre l’Africanophonie, l’Anglophonie, la Francophonie, l’Hispanophonie et la Lusophonie. <i>Daniel Prado</i></p>
--

Grâce à l’appui technique et financier de l’AIF, l’Académie Africaine des Langues a organisé le 5 mai 2005, au Palais des Congrès de Bamako, une Rencontre Consultative préparatoire d’un Séminaire International sur le partenariat entre l’Africanophonie, l’Anglophonie, la Francophonie, l’Hispanophonie et la Lusophonie.

Cette rencontre, qui s’est déroulée en une journée, a regroupé une quarantaine de participants représentant les différentes aires linguistiques de la francophonie, de la Lusophonie, de l’Africanophonie à travers certaines structures internationales s’occupant des langues que sont : l’AIF, etc

La matinée a été consacrée aux interventions du Président de l’ACALAN, Mr Adama SAMASSEKOU, du Prof. Amadou TOURE, du Prof. Julien KILANGA-MUSINDE, Directeur des Langues et de l’Ecrit de l’AIF, du Professeur Ayo BAMAGBOSE de l’Université d’Ibandan et du Professeur Armindo NGUNGA de Mozambique L’après-midi les participants ont travaillé en atelier et fait des recommandations

Le président de l’ACALAN, Monsieur Adama SAMASSEKOU a souhaité la bienvenue en mandingue et en français, au nom de l’Académie Africaine des Langues. Il a expliqué que la rencontre a un caractère informel et y participent particulièrement des experts nationaux et internationaux et des acteurs institutionnels. La rencontre a enregistré une grande majorité des linguistes, mais également des pédagogues, des journalistes, des institutionnels, des chercheurs et des stagiaires et ainsi que des gens venant du monde de l’édition. La plupart sont professeurs d’université

Monsieur Samassékou a rappelé les acteurs institutionnels présents à la rencontre que sont l’Agence Intergouvernementale de la Francophonie, l’Institut des Nouvelles Technologies de l’Information Francophone et l’Union latine. Il a regretté que le Commonwealth, la CPLP et l’Institut Cervantès n’aient pas pu participer à cette rencontre.

Après une minute de silence observée à la mémoire du linguiste Alpha Ibrahim SOW, récemment disparu, il a été procédé à la mise en place du bureau de la réunion, constitué d'un président en la personne du Prof Alexandre NEVILLE de l'Afrique du Sud et deux rapporteurs, M. Daniel PRADO de l'Union latine et Hermas MWANSOKO de Tanzanie.

Le président de l'Académie Africaine des Langues a dans son allocution de bienvenue fixé les objectifs et fait l'historique de la rencontre dont le but essentiel est de préparer un séminaire international.

Il a poursuivi en rappelant que les langues officielles de la plupart des pays de l'Afrique sont le français, l'anglais, le portugais et l'espagnol, mais que la grande partie de la population ne maîtrise pas ces langues. Donc il se pose des questions concernant le genre de développement, démocratie et de renaissance auquel l'Afrique peut prétendre.

Il considère que pour toutes ces questions, l'aspect linguistique est fondamental. Il rappelle que 85% de la population africanophone reste en marge de l'information à cause de l'utilisation des langues héritées de la colonisation dans le quotidien : dans l'administration, dans la justice dans la politique, dans l'éducation et dans tous les secteurs de contrôle des Etats.

Il a souhaité que la réflexion soit menée en ce qui concerne la relation entre les langues africaines et les langues héritées de la colonisation. Il pense au type de partenariat entre ces deux groupes de langues. Comment mieux gérer leur place dans les médias, la justice et l'éducation? Il signale qu'il est temps de **centraliser** le discours sur les langues africaines et non pas qu'elles deviennent **un appendice**. Entre ces deux groupes de langues il verrait un partenariat et non une situation de conflit.

Il a souligné que les organisations de la francophonie ont été le principal moteur de la diversité culturelle pour le monde. Il faut que ce principe puisse s'appliquer également en Afrique. Un projet dans ce sens doit être élaboré ajoutera-t-il, où chacun pourra jouer son rôle. Il a informé que le lancement de l'ACALAN est prévu pour la fin de l'année 2005 et que c'est à la suite de ce lancement qu'un séminaire concernant la relation entre les langues héritées de la colonisation et les langues africaines pourra avoir lieu.

Il a ensuite rappelé donc qu'à la fin de la journée d'études qu'il espère obtenir des avant-projets d'action concrets. Il a proposé la publication d'une déclaration. Il a également rappelé qu'une charte et un plan d'action ont été rédigés en 1976 et en 1996 par l'OUA. Il s'agit de la Charte culturelle de l'Afrique et le Plan d'Action Linguistique pour l'Afrique. Il faudrait donc désormais mettre à jour le contenu de ces deux documents historiques.

Après avoir énuméré toutes les typologies de fonctionnalités des langues (langue de terroir, langue véhiculaire, langue régionale, langue administrative, langue nationale, langue transfrontalière, etc.) il a souhaité que l'on puisse réfléchir sur le concept d'*africanophonie* car on parle de francophonie, de lusophonie, d'hispanophonie mais il n'y a pas eu des dénominations pour l'instant à l'ensemble des langues africaines. Il propose que le mot *africanophonie*, déjà utilisé dans d'autres circonstances puisse trouver toute sa place.

Après cette introduction de M. Samassékou qui a permis de situer le contexte et la problématique des rapports des langues, quatre (4) interventions ont dégagé les spécificités de ces rapports.

La première présentation fut celle donnée par le Professeur Amadou TOURE, PROFESSEUR A LA FACULTE DES LANGUES DES ARTS DES SCIENCES HUMAINES DE 'UNIVERSITE DE BAMAKO sur *Le rapport entre les langues africaines et langues partenaires*. Il a tenté de définir le concept même de *langue partenaire* et les implications de ce concept qui n'est pas perçu de la même façon dans les pays dits anglophones et dans les pays dits francophones. En effet, dans les pays dits anglophones, la langue africaine était introduite dans l'enseignement mieux que dans les pays francophones.

Le Professeur Touré signale que l'Afrique n'est pas divisée en espaces *africanophones* comme elle devrait l'être, mais en espaces francophones, anglophone, lusophones, hispanophones. Il faudrait revoir la carte de l'Afrique pour une dynamique différente.

L'Afrique est un continent hétérogène, composé des langues locales, des langues véhiculaires, des langues européennes et de ce fait les Africains parlent souvent 3, voire 4 ou 5 autres langues. Après 40 ans d'indépendance les langues héritées de la colonisation continuent d'être les langues officielles et les langues africaines restent confinées à un usage purement local. Les langues africaines sont reléguées au deuxième rang, à l'exception notoire de l'arabe.

Le XX^e siècle a signifié la fin du colonialisme, mais pas la fin de l'impérialisme culturel. L'entrée des pays du sud dans le cyberspace implique des nouveaux paradigmes et l'avenir des langues en dépend. En particulier, il rappelle que l'avenir de la langue française se joue en Afrique. De sa relation avec les autres langues africaines verra ou non un nouveau développement de cette langue. Mais il faut bien se poser la question de comment « casser » l'entrave linguistique lors de la circulation des biens, des services et des personnes.

Par la suite il fait une proposition en différents points qui pourrait constituer un plan d'action dans la relation entre les différentes langues parlées en Afrique.

Point 1 : Insistance sur le respect de la diversité linguistique culturelle dans nos relations bilatérales et multilatérales.

Point 2 : Création des conditions d'une mondialisation respectueuse.

Point 3 : Attribution du statut des langues officielles à des langues démographiquement importantes de l'Afrique.

Point 4 : Soutien à la recherche des langues africaines, en vue d'en faire des langues utilisables dans les secteurs de la vie économique, sociale et culturelle.

Point 5 : Introduction des langues nationales dans le système éducatif de tous les pays membres de l'Union Africaine.

Point 6 : Meilleure maîtrise des langues étrangères.

Point 7 : Développement de l'éducation transculturelle, mobilité des étudiants et du personnel enseignant. Développement de la coopération inter-universitaire.

Point 8 : Introduction dans l'enseignement de toutes les langues officielles des espaces d'intégration économique.

Point 9 : Instauration d'un véritable partenariat linguistique par la défense du plurilinguisme.

Point 10 : Création d'alliances linguistiques valorisantes au lieu d'espaces linguistiques traditionnelles.

Point 11 : Application des résolutions de l'OUA et de l'UA relatives à la promotion et utilisation des langues africaines.

Point 12 : Renforcement des capacités des traductions et d'interprétation dans les universités africaines et dans les institutions interafricaines et internationales.

La deuxième intervention fut celle de M. Julien KILANGA, DIRECTEUR DES LANGUES ET DE L'ECRIT de l'AIF sur le *rapport entre langues africaines et le français*. Il signale que l'essentiel à été dit par son prédécesseur. Il traitera plus des problèmes que des solutions toutes faites.

Il signale, que lorsqu'il parle des rapports entre le français et les langues africaines, il faut suivre la succession des rapports de la perception de cette relation, par exemple, en 1960, la langue française était considérée comme homogène. En 1970, la langue française devient une langue ayant des marques « locales ». Plus tard, les langues africaines donnaient à la langue française un autre profil, créant des ensembles autonomes dans la langue.

Il compare le phénomène comme celui d'un axe constitué par deux points A et B en partant des langues africaines vers la langue française : les locuteurs pourront se trouver à différents points de cet axe, soit plus proche des langues africaines soit plus proche de la langue française. Ceci constitue une hétérogénéité des locuteurs à l'intérieur des espaces francophones.

Un autre type de rapport qu'il établit c'est le rapport dans l'usage. Il y a une hiérarchisation des langues. Et quand on parle de hiérarchie, on peut toujours parler de partenariat. Il faudrait donc valoriser les langues africaines pour mieux définir le rapport entre les deux langues. Il donne une réponse : les rapports entre les deux langues peuvent être conflictuels. Il faudrait donc améliorer l'enseignement du français pour ne pas déstructurer le français et il faut structurer l'usage des deux groupes de langues : la langue française et les langues africaines.

Ce fut au tour du Professeur Emérite AYO BAMGBOSE DE L'UNIVERSITE D'IBADAN AU NIGERIA DE parler du *rapport entre les langues africaines et l'anglais*. LE PROFESSEUR considère qu'il n'y a pas de conflit entre la promotion des langues africaines et celles de langues officielles. Il considère que l'anglais a un deuxième rôle.

L'anglais est une deuxième langue constituée de beaucoup des variantes. L'anglais est exclusivement utilisé dans des discours spécialisés et au niveau international. La prédominance de l'anglais est claire néanmoins dans plusieurs secteurs : l'administration, la justice, les technologies, etc. L'anglais, de fait de son statut international lui donne au fur et à mesure une importance majeure dans la communication dans le continent. Mais la maîtrise de la langue anglaise est faible, et des problèmes importants persistent de fait.

C'est pourquoi il pense qu'il faut donc revoir la stratégie de base, car la promotion de l'anglais est l'épine dorsale de la stratégie mise en place jusqu'à présent, mais cela ne marche pas. Il faudrait appuyer donc l'apprentissage des langues africaines.

La fondation Ford a monté un projet où l'anglais était juste un sujet. L'anglais devrait être enseigné de façon plus fonctionnelle. Il propose des projets bilingues, des traductions scientifiques et des terminologies. Il fait une invitation à faire d'autant d'effort pour les deux groupes car l'un se nourrit de l'autre.

La dernière communication fut celle de M. d'Armino NGOUNGA (AN qui a parlé du *rapport entre langues africaines et le portugais*. La relation entre les langues est associée à la relation entre les êtres. Monsieur NGOUNGA a fait d'abord un rappel historique, remarquant que la langue a été une frontière entre le portugais et le peuple habitant le Mozambique, son pays d'origine. Il y a eu même une obligation d'assimilation. La langue portugaise était choisie comme seule langue de l'administration et de la vie pratique. Aujourd'hui les choses changent

et les langues africaines sont enseignées. A cause de l'emprise du portugais, beaucoup de problèmes subsistent pourtant, beaucoup d'échec scolaire. Les linguistes ont amorcé lentement un changement. Alors il pose la question de comment régler la question entre les 16 langues locales et le portugais. Il fait une proposition d'enseigner les langues locales et les développer.

Une pause fut observée. A la reprise des travaux, M.SAMASSEKOU, au regard des différentes communications se demande si l'on peut dire encore du Mali qu'il est un pays francophone. L'anglais, l'espagnol, le portugais, le français sont d'autres langues de l'Afrique mais non pas les seules. Le découpage en espaces linguistes ne lui paraît pas normal tel qu'il est dessiné aujourd'hui. Il souhaite que cette conflictualité entre langues officielles et les langues africaines soit transformée en relation de convivialité. Il propose que l'accent soit mis sur le souci de faire un enseignement équilibré entre langues africaines et les langues héritées de la colonisation.

Les participants ont pu apprécier les travaux de recherche du professeur Emile CAMARA sur l'élaboration d'un didacticiel de langues africaines. Site interactif et multimédia où s'offrent au public différentes possibilités d'apprentissage et de connaissance de différentes langues africaines.

Les débats qui ont suivi ont permis de dégager les points essentiels suivants :

Le concept de convivialité a été beaucoup évoqué pour des questions pratiques.

Cette convivialité ne peut s'appliquer que si les conditions le permettent et une chose est le désir et autre chose est la réalité.

Un autre intervenant considère que quand deux peuples se rencontrent, il y a toujours conflits mais les deux conflits finissent par s'apaiser.

La considération que les Africains eux-mêmes ont de leurs langues a été débattue. L'exemple des écoles satellites du Burkina Faso, où il y a eu un premier apprentissage en langue maternelle et ensuite on est passé à la langue française est à suivre. Ce programme a été un succès et le temps nécessaire d'apprentissage est passé de 6 à 5 ans.

L'attitude négative des intellectuels à enseigner à leurs enfants la langue africaine, surtout quand ils sont à l'étranger est une situation qui ne favorise pas la promotion de la langue.

L'importance de la langue a été rappelée à travers l'exemple du coton, une culture moderne dont la maîtrise suppose la maîtrise de l'outil linguistique porteur des méthodes culturelles.

Les débats se sont de nouveau focalisés sur la question clé de cette rencontre : que faut-il faire de cette relation entre langues africaines et langues européennes ? Et la réponse est « pas d'antagonisme », mais « bi-utilisation », car on constate qu'en face à ce déséquilibre d'usage entre langues africaines et langues étrangères, d'autres solutions sont envisagées, selon les pays. Par exemple, le swahili est bien représenté en Tanzanie. Pourquoi les autres langues africaines n'auraient pas une place aussi importante ?

L'exemple de la « pédagogie convergente » pratiquée au Mali a fait l'objet de critiques car les langues sont introduites dans l'enseignement alors même qu'elles ne sont pas outillées.

En guise de conclusion à tous ces débats, le président a clôturé le travail de la matinée et M. Adama SAMASSEKOU, pour finir considère que l'état des lieux est bon à condition que le discours soit « agissant ». La situation a changé beaucoup. Maintenant il est temps d'agir.

Les travaux de l'après midi ont permis de tirer des conclusions pertinentes qui se trouvent en annexe.